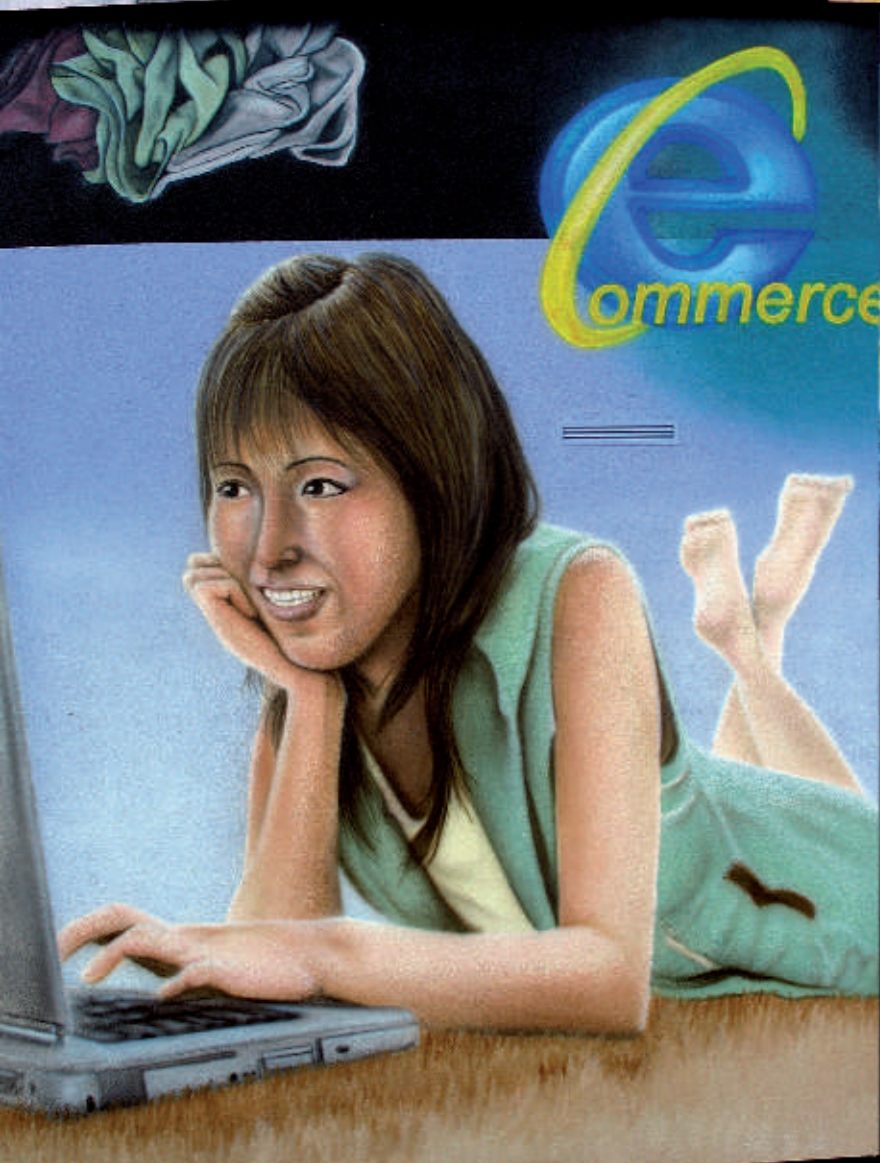
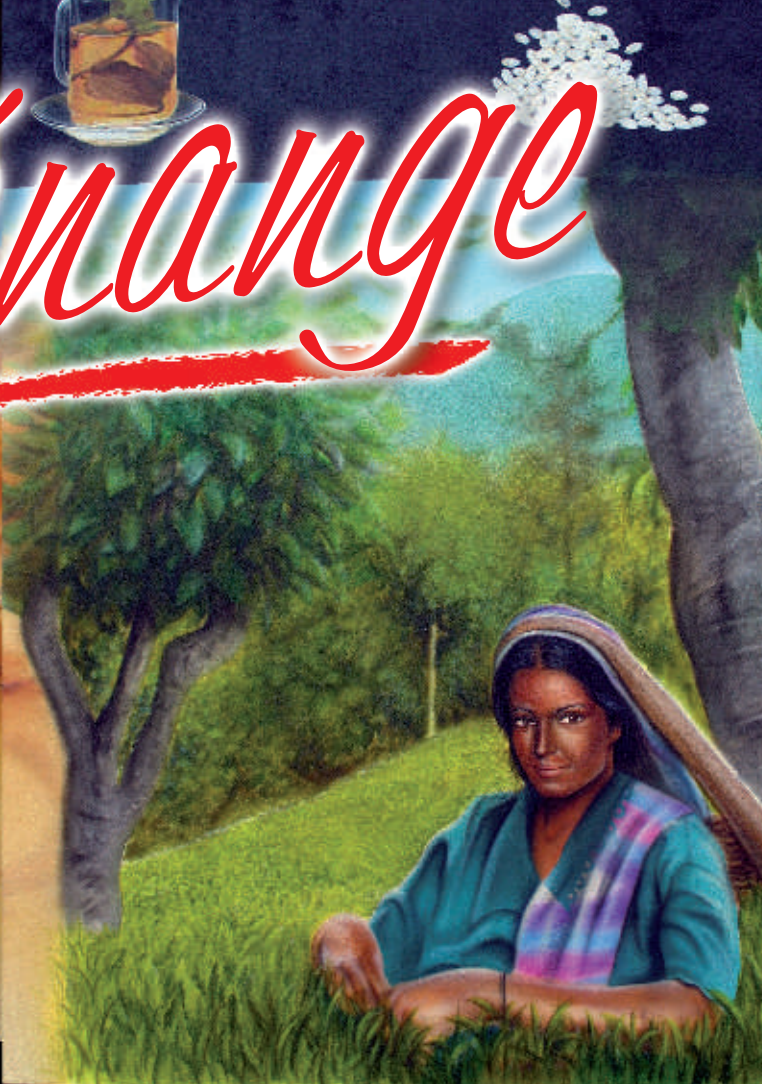


Guénange



**BULLETIN MUNICIPAL N° 32
NOVEMBRE 2009**



SOMMAIRE

Le mot du Maire	3
Les travaux sur la ville	4-5
Le périscolaire	6
La police municipale : présentation	7
Quelques points de réglementation	7
Les animations estivales	8-9-10-11
Le Tour de l'Avenir	12
Des fleurs parmi les fleurs	13
La sécurité routière	14-15
L'État civil	16
La C.L.C.V. – Handi Relais	17
La parole à l'opposition	18
Le conseil des aînés	19
Message à nos anciens	19
Regards sur la ville : programmation ciné	20



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

NOVEMBRE

22 novembre	Exposition arts plastiques, artisanat et couture, CLAS
27 novembre	Séance de cinéma, « Soleil Vert », suivie d'une conférence débat sur la problématique de la prise en charge des personnes âgées - <i>salle Voltaire, 20h</i>
29 novembre	Spectacle pour enfants - <i>salle Voltaire</i>

DÉCEMBRE

4-5 décembre	TELETHON
12 décembre	Défilé de Saint Nicolas
12 décembre	Crescendo, spectacle - <i>salle Voltaire, 20h</i>
16 décembre	Spectacle de Noël du CLAS - <i>salle Voltaire</i>
18 décembre	Séance de cinéma, « La Dolce Vita » - <i>salle Voltaire, 20h</i>

JANVIER

17 janvier	Concert de nouvel an des Arpèges
17 janvier	Concours de belotes par le Comité des fêtes, Centre social - <i>salle polyvalente</i>
22 janvier	Séance de cinéma, « MASH » - <i>salle Voltaire, 20h</i>

FÉVRIER

6 février	Spectacle « Croque la pomme » - <i>salle Voltaire</i>
7 février	Carnaval des enfants, CLAS
13 février	Festival des chorales par les Arpèges - <i>salle Voltaire</i>
14 février	Assemblée générale de l'UNC
19 février	Séance de cinéma, « Divorce à l'italienne », suivi d'un débat sur la Famille - <i>salle Voltaire, 20h</i>
21 février	Spectacle de Magie et d'illusions - <i>salle Voltaire</i>

Rédaction : Commission INFORMATION-COMMUNICATION
Mairie de Guénange - 1, place de l'Hôtel de Ville - BP 46 - 57310 GUÉNANGE
Tél. 03 82 82 64 39 - Télécopie 03 82 82 6930
guenange.mairie@guenange.com - <http://www.guenange.com>
[Impression : imprimerie KLEIN Knutange]

Une ville en mouvement...

Guénangeoise, Guénangeois,

Le recul est nécessaire pour constater la transformation de notre commune au fil des ans. Des rues nouvelles, de nouveaux Guénangeois qui intègrent les établissements scolaires pour les plus jeunes, d'autres la vie associative.

Après plus de 20 ans de lourds investissements, aujourd'hui l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques est proche de 100 %. Il nous reste la rue des écoles et notre annexe guénangeoise, dont les travaux d'assainissement s'achèvent. En 2010 et 2011 suivront l'enfouissement des réseaux secs, et l'aménagement des voiries qui conserveront à Guénange le cachet « village lorrain ».

D'autres travaux sont programmés pour 2010, il s'agit de la liaison routière entre le cimetière et le boulevard du Parc Urbain avec entre autres, la réalisation d'une dizaine de logements locatifs adaptés pour nos aînés.

En 2011, nous poursuivrons l'urbanisation du Mont Cassin sur la parcelle qui fait face à la déchetterie avec des logements pour nos aînés, des maisons individuelles pour les primo-accédants à la propriété à travers le pass foncier. Le Conseil Municipal délibérera pour permettre aux personnes à revenus modestes de pouvoir devenir propriétaires. Il y aura aussi des parcelles libres pour la construction de maisons individuelles et des appartements locatifs ou en accession à la propriété qui font défaut pour nos jeunes couples.

Avec le démarrage des travaux de démolition des bâtiments du CFP, s'ouvrent de nouveaux chantiers pour l'habitat au cœur de ville.



Le conseil municipal mènera une réflexion sur ce secteur qui devra intégrer dans le futur, un regroupement de nos écoles Saint Matthieu et du Bois, adapté aux besoins de demain. Nous souhaitons la construction d'une école moderne à haute qualité environnementale.

Les travaux de réhabilitation de la salle Pablo Néruda ont débuté pour une ouverture au printemps 2010. Les améliorations apportées ont été validées par les associations utilisatrices.

Le déplacement de l'écomarché à l'arrière de la déchetterie, tout en renforçant l'attractivité commerciale de la ville, nous offre des perspectives nouvelles d'évolution de l'habitat et des services sur la place Saint Benoît.

Avec le centre équestre, dont le dossier de subventionnement est en bonne voie, l'action éducative par l'équitation s'ouvrira sur un autre créneau sportif, en partenariat avec le collège, les écoles, les institutions pour handicapés, les centres aérés, nos aînés. Outre l'équitation, cette structure couverte pourra accueillir de nouvelles manifestations. Cela se fera sans oublier les autres structures sportives existantes.

Toutes ces mutations qualitatives de la commune s'inscrivent dans notre programme municipal qui est en phase avec le plan local d'urbanisme et le développement durable.

Avec constance et persévérance, nous avançons.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JP LA VAULLEE'.

Jean Pierre LA VAULLEE
Conseiller général et Maire.

Les Services Techniques Municipaux outre l'excellent entretien de nos par le Conseil Régional de Lorraine, ont fait une nouvelle fois preuve

Rénovation complète des sanitaires de l'école maternelle Clair Matin

Après dépose de l'existant et travaux de démolition, de nouveaux sanitaires, dont une douche, ont été installés. Un éclairage adapté et un nouveau carrelage redonnent une nouvelle jeunesse aux lieux.

COÛT

19 000 € TTC

d'achat de matériel et fournitures

600 heures

de main-d'œuvre communale



Gymnase de la Boucle

Afin de rendre une meilleure fonctionnalité à cette installation et donner satisfaction à nos sportifs, les douches ont été entièrement refaites et ont été rendues accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite. L'eau chaude ne manquera pas car 2 ballons de 500 litres ont été installés. Une touche de peinture vient également rafraîchir les vestiaires. Gageons qu'avec de telles installations nos sportifs porteront bien haut les couleurs de Guénange.

COÛT

26 000 € TTC

d'achat de matériel et fournitures

540 heures

de main-d'œuvre communale



D'autre part dans le cadre de notre programme annuel de travaux de voiries plusieurs chantiers ont parsemé la ville. Ils ont été réalisés par l'entreprise EUROVIA sous maîtrise d'œuvre YXOS, le tout en coordination avec les services municipaux. Pour une meilleure accessibilité le chemin entre le Bld sous les Vignes et l'école maternelle Capucines sera « macadamisé » et éclairé.

COÛT

13 261,92 € TTC

SUR LA VILLE

espaces verts, qui nous a valu l'obtention de notre 1^{re} Fleur décernée de leur professionnalisme lors des travaux de printemps/été.

Nous terminons également la 2^e tranche de travaux en bas du Bld du Bois Carré par la création de places de stationnement et aménagement paysager.

COÛT

32 263 € TTC



La cour de l'école maternelle Clair Matin était la dernière à n'avoir pas bénéficié d'une cure de jouvence. Après concertation avec le corps enseignant c'est chose faite. À noter qu'une rampe a été installée afin d'en permettre l'accès à tous.

COÛT

39 471,97 € TTC

La rue du Commerce méritait un remodelage. Après rencontre entre la Commission des Travaux, les commerçants de la Place de la République et les parents d'élèves du groupe scolaire Saint Matthieu, un projet a été arrêté. L'emprise de la voirie ne permettait pas d'aménager un stationnement fonctionnel et un double sens de circulation. Il a donc fallu se résoudre à mettre la rue en sens unique. Le choix du sens de circulation retenu fut une décision collégiale basée également sur l'étude menée par le cabinet IRIS sur un nouveau plan de circulation sur la commune.

COÛT

74 323,30 € TTC





LE PÉRISCOLAIRE

Une journée au périscolaire



7 h 15 Début de l'accueil périscolaire
Aménagement de l'accueil périscolaire par coin : coin lecture, coin jeux de société... pour permettre l'éveil, la découverte tout en respectant le rythme de l'enfant et l'accueil échelonné

8 h 05 Accompagnement des enfants à l'école.

11 h 45 Repas de midi, avec apprentissage de la vie de groupe, atelier musique, atelier culture.

16 h 00 Goûter
Aménagement de l'accueil par coin : activité ponctuelle répondant au temps fort de l'année (Noël, Pâques...).

18 h 30 Fin de l'accueil périscolaire.

TARIFS

Journée > 13,81 €

Matin > 1,40 €

Midi > 7,56 €

Soir > 4,85 €

Aide de la mairie en fonction du quotient familial.

MODALITES D'INSCRIPTION

*S'adresser à Madame Simonetti,
en Mairie pour retirer le dossier d'inscription.*



Un spectacle de fin d'année très réussi

Le 5 juin dernier, pour clore l'année scolaire les enfants ont présenté un spectacle sur le thème « autour du monde » à l'ensemble des parents. Tous sont repartis satisfaits et avec de beaux souvenirs.



POLICE MUNICIPALE

LA POLICE MUNICIPALE

SA MISSION

Placée sous l'autorité du Maire, elle exécute des missions de police administrative et judiciaire.

Elle veille à l'exécution des arrêtés de police, procède aux constatations par procès-verbaux ou établit des rapports pour les infractions constatées (alcool, police des chiens, stationnements illicites...)

La police municipale intervient dans plusieurs domaines tant en matière de prévention, que de surveillance, du bon ordre, de la salubrité publique.

SES DOMAINES D'INTERVENTION

- La sécurité routière par la surveillance de la circulation, le stationnement des véhicules sur les voies publiques
- Les conflits de voisinage
- Les atteintes aux bruits
- Le contrôle de l'urbanisme (déclarations travaux, permis de construire, conformité de chantier)
- Surveillance générale de la commune ou plus particulièrement lors des manifestations organisées
- Constats de dégradations, dépôts sauvages
- Patrouilles de nuit et contrôle de vitesse en collaboration avec la gendarmerie
- Surveillance des entrées et sorties d'écoles
- Mise en fourrière de véhicules, stationnements abusifs, épaves
- Participation au plan communal de sauvegarde de la ville

Notre police municipale intercommunale créée depuis le début de l'année 2009, se compose actuellement de 5 personnes, dont une à temps partiel et couvre les communes de Bousse, Bertrange et Guénange, sur une amplitude horaire de 8 heures à 20 heures, 22 heures en période estivale et 24 heures avec les forces de Gendarmerie.



RAPPEL

Tout dépôt sauvage d'ordures ou de débris de quelque nature que ce soit ainsi que toute décharge brute d'ordures sont interdits.

Article 84 du règlement sanitaire départemental passible d'une contravention de 3^e classe (450 euros)



DIVAGATION D'ANIMAUX

Il est interdit de laisser vaguer les animaux domestiques dans les rues, sur les places et autres points de la voie publique ainsi que dans les halles et marchés.

Il est interdit d'abandonner des animaux sur la voie publique ainsi que dans les parcs ou jardins. Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine qu'autant qu'ils sont tenus en laisse. Article 99 -6 titre IV règlement sanitaire départemental.

Contravention de 3^e classe prévue par art 131 – 13 du code pénal soit 450 euros.

Centres aérés été 2009



Encadrement

Embauche saisonnière de 3 directeurs, 3 directeurs adjoints, 20 animateurs répondant aux normes d'encadrement de Jeunesse et Sports. Appui en animation de 8 bénévoles du CLAS pour les sorties.

Activités

Chaque semaine avait son thème: la nature, le sport à gogo, le merveilleux, le 7^e art, le Far-West, l'eau et le vent
1 sortie par semaine: Mac'Do/cinéma, le petit train et le labyrinthe naturel de Vigy, Walygator, le zoo d'Amnéville, le parc animalier de Rhodes, piscine à la journée à Thionville...

De nombreuses activités sportives avec les associations Guénangeoises: voile, handball, athlétisme, football, pétanque, tennis, judo

Une des activités « phare » du centre aéré pour les plus de 7 ans: les mini-séjours camping à la base de loisirs de Malling. Le campement a été installé par nos bénévoles: MM. BOUR Serge, JENDRICKE Gérard, M^{me} BOUR Yvette.

L'activité la plus attendue par les petits: le poney.

Avec la participation d'un loueur d'équidés professionnel: M. et M^{me} FRANTZ de Valmestroff. Les petits écuyers portaient sur le dos des poneys à la découverte des sentiers de la forêt guénangeoise.

De nombreuses activités artistiques avec le soutien des vacataires du CLAS dont plus spécifiquement l'atelier country animé par M^{me} PERRIN Jocelyne, l'atelier arts plastiques animé par M^{me} OLKIEWICZ Jocelyne.



Quelques chiffres

274 enfants
Guénangeois y ont participé
Moins de 6 ans: 101 enfants
6 à 11 ans: 162 enfants
12 à 14 ans: 11 enfants
Soit: **17 636 heures**
de fréquentation

Puces aux vêtements Dimanche 27 septembre

Le CLAS organise deux puces aux vêtements par an:

Une fin mars: puces aux vêtements et accessoires printemps/été
Une courant septembre: puces aux vêtements et accessoires automne/hiver

Exigences du CLAS:

Qualité et propreté des articles vendus, belle présentation du stand, prix défiant toute concurrence
Présence de nombreux exposants aux deux manifestations présentant des articles de qualité à très bon marché.
Vendeurs et acheteurs sont repartis chez eux satisfaits.

Le CLAS, à l'écoute des Familles

Au CLAS, le samedi matin est réservé aux Familles et aux ateliers Bien Être. M^{lle} AZEGAGH Monique, référent familles du CLAS a élaboré un programme d'actions permettant :

- Un accompagnement social des personnes les plus fragiles en situation de rupture sociale, familiale, de droits...
- De soutenir la fonction parentale
- De mettre à disposition de toute famille, un lieu d'accueil, d'échanges, de solidarité et de convivialité par le biais des actions suivantes :

Ateliers parents-enfants: donner la possibilité aux parents d'avoir un lieu où pratiquer des activités avec leurs enfants en ayant une autre approche

Vacances familles: permettre aux familles d'organiser et de gérer un premier départ en vacances

Sorties familles: sorties sportives, touristiques et culturelles en groupe

Ateliers bien être: reprendre confiance en soi, s'épanouir

Forum/discussion avec M^{me} Kathleen GRIMARD, psychothérapeute (gestion des émotions, des angoisses, prendre soin de soi, violence, agressivité dans le couple ou avec et chez les enfants, hygiène alimentaire, santé...)

Le point écoute parents en individuel, sur rendez-vous: lieu de ressource individuel et anonyme, afin de répondre au mieux aux difficultés sociales, économiques et culturelles. Permettre à toute personne de s'exprimer librement et sans jugement, d'être écoutée.

Le programme détaillé des actions est à votre disposition au secrétariat du CLAS.

Assoc'infos

Dimanche 13 septembre

Le CLAS organise cette manifestation tous les 2 ans avec pour objectif de vous présenter, les associations guénaoises sportives, culturelles et artistiques pour vous permettre de planifier au mieux vos loisirs et vous faire découvrir la dynamique associative locale.

Cette année, 12 associations y ont participé: le handball, l'Office des Sports, la Base Nautique de Moselle, l'École de Musique Les Arpèges,

Gala des activités du CLAS

23 juin au Théâtre municipal de Thionville



Devant plus de 900 spectateurs, 250 participants (de 2 à 60 ans) des activités du CLAS, danse, gym, théâtre ont présenté un spectacle de qualité à un rythme époustoufflant sur l'amour, ses peines et ses joies.

le Centre Social Louise Michel, la CLCV, Vie et Culture, les Jardins Familiaux, Altitude 3000, FILI, l'Association des Généalogistes de Yutz, le Centre de Loisirs et d'Animation Sociale. Un panneau d'informations avait été dressé pour présenter les associations qui malheureusement ne pouvaient être présentes ce jour comme par exemple: le cyclotourisme, les majorettes, le judo club...

L'association Vie et Culture avait organisé pour l'occasion une superbe exposition sur *Guénange pendant les années 39/45*.

Altitude 3000 quant à elle nous a fait des démonstrations de pilotage de mini-montgolfières.

Connaissez-vous les quatre printemps ?



Ce sont des seniors de 60 ans et plus qui se rencontrent chaque jeudi pour jouer aux cartes, au scrabble, aux dominos et autres jeux, prendre un goûter: brioche et café, sans oublier de papoter.

Ces quelques heures passées ensemble sont bienfaisantes, soucis, tracas sont dissipés, la solitude envolée, les neurones réveillés et la bonne humeur de mise.

Un jeudi sur deux, un loto est organisé, très apprécié de nos adhérents; gagnants ou perdants, tous y prennent du plaisir.

Les anniversaires sont fêtés dans la joie avec petits gâteaux, boissons pétillantes.

L'âge de nos adhérents ne nous permet pas de prévoir des sorties avec de la marche, donc celles-ci sont des sorties – restaurant où le menu est une surprise, les rires, les chansons et l'ambiance chaleureuse toujours au rendez-vous, en un mot une merveilleuse journée si vite passée.

Les adhérents éloignés du centre social sont pris en charge par un mini-bus. Alors n'hésitez plus, Seniors de Guénange, venez nous rejoindre, nous vous attendons et vous accueillerons avec plaisir

Été 2009 avec le Centre Social Louise Michel de Guénange

Le Jardin d'Éveil, un lieu original à Guénange pour les jeunes enfants et leurs parents

Cet été encore, toujours davantage de tout-petits âgés de 1 mois à 4 ans ont profité des activités proposées par Eva SROUJI et Farida OUBECHOU, les éducatrices de jeunes enfants responsables du Jardin d'Éveil au Centre Social.

Nous avons partagé les bonheurs et les petits soucis tout au long de l'année, tissé de nouvelles amitiés autour d'activités amusantes et même fêté des anniversaires! Nous avons hâte de vous retrouver à la rentrée prochaine!



Jardin d'Éveil - juin 2009



Les contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité reconduits pour la rentrée prochaine



Fête de fin d'année de l'accompagnement à la scolarité. Juin 2009

En juin dernier, le Centre Social Louise Michel a clôturé l'année d'accompagnement à la scolarité par une magnifique exposition de calligraphie.

Les travaux ont été réalisés par une vingtaine d'enfants du CP au CM2 des écoles primaires de Guénange, grâce à Mme Jeannine SOLD qui a partagé avec eux sa passion pour les belles-lettres.

Sous la responsabilité de Mme MARTIN, adulte relais école famille, nous aurons le plaisir de redémarrer à la rentrée prochaine une nouvelle année d'aide aux devoirs avec un projet culturel dans la continuité du projet de l'année passée: « Découverte de l'histoire et de la géographie à travers la calligraphie ».

Nous recherchons toujours des personnes bénévoles pour donner une ou deux heures par semaine afin d'aider les enfants dans leurs apprentissages scolaires.

Le Festival Hip-Hop de Guénange!

6 plateaux musicaux, 5 pays représentés, dans 3 villes différentes...

3e Festival International de l'Accordéon

Du 3 au 5 juillet 2009

L'accordéon club Lorrain organisateur de ce festival a initié ce spectacle dans le seul but de nous faire découvrir une toute autre image de l'accordéon. Et va nous emmener trois heures durant vers des ambiances et des sonorités toutes aussi différentes qu'inhabituelles comme: CARMEN sur des thèmes de l'« Aragonaise » et la « Danse Bohème » de G. Bizet, TANGOBER de F. Oberti ou la valse Mascarade d'A. Khatchatourian.

5 pays représentés avec des accordéonistes de très grand talent comme: Guy Giuliano (France) nous proposant dans un programme très éclectique de nous montrer toutes les possibilités de l'instrument allant de Piazzolla à la valse musette en passant par le

jazz et la musique brésilienne, Joao Frade (Portugal) musicien et improvisation talentueux, Giancarlo Salaris (Italie) interprète mais aussi compositeur, il nous a offert un concert exceptionnel en interprétant des morceaux italiens et internationaux connus de tous. Mickaël Bridge (Canada), ses interprétations nous ont littéralement transportés de l'autre côté de l'Atlantique. Il maîtrise aussi bien l'accordéon à touches « piano » que l'accordéon de concert, type bayan, et que celui à « Boutons »

Et clou de la soirée: « ZERO SETTE » (Espagne)

Un orchestre d'accordéons dirigé avec maestria par le dynamique Elias GOIKOURIA dans le registre allant du classique au folklore espagnol.

Une soirée pour laquelle, nous les amoureux de l'accordéon aurions souhaité pour rien au monde, qu'elle ne s'arrête.

Rendez-vous est déjà pris pour 2010.

ESTIVALES

Un événement exceptionnel pour nos ados en juillet dernier

Neuf mois que nous l'attendions ! Le « Street Attitude Festival » des 10, 11 et 12 juillet derniers a comblé bien des têtes et des cœurs !



Il a été mis en œuvre par le Centre Social Louise Michel grâce au soutien financier de l'ACSE et de la préfecture de la Moselle, de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et de la CAF de la Moselle, et du Conseil Général de la Moselle, et avec la participation de la Ville de Guénange.

L'investissement d'un groupe de jeunes adolescents guénangeois réunis autour de Yasmina MERDJETT, Jérémie MARLHAC et Fabrice PLANCKE, leurs animateurs, a été exceptionnel. Ils ont prouvé qu'en y croyant et en travaillant dur sur ce projet commun, aussi original qu'irréalisable lorsqu'ils en parlaient en octobre dernier, ils ont vécu des moments inoubliables ! Environ 500 personnes n'ont pas manqué l'événement.

Nos jeunes ont concocté un programme de grande qualité, avec une organisation exemplaire plébiscitée par tous les professionnels y ayant participé. Nous avons été honorés d'accueillir des danseurs, chanteurs, graffeurs, techniciens de Metz, Nancy, Thionville, Freyming-Merlebach, des participants venant du Luxembourg, de Troyes, Marne-le-Vallée, Thionville, Nancy, Yutz, Metz sans compter les nombreux Centres Sociaux des alentours : Rombas, Sérémange, Montigny-lès-Metz, Florange.

Le Festival a permis de faire découvrir les cultures urbaines et les différentes disciplines qui les représentent. Petits et grands ont participé aux manifestations gratuites. Les artistes ont fait partager leur passion avec beaucoup de simplicité et de proximité. Il va sans dire que ce fût un temps fort de cet été 2009.



Street Attitude Festival – Graff réalisé en direct - juillet 2009



Street Attitude Festival – Les jeunes organisateurs avec les acteurs du film « Au-delà du Bitume » - juillet 2009



Street Attitude Festival – Battle de Hip-hop à la Salle Voltaire - juillet 2009



Street Attitude Festival – Tournoi de skate et de BMX - juillet 2009

GUÉNANGE - LAER

Un jumelage qui vit au rythme des événements

Ils étaient nos hôtes les 7, 8 et 9 août derniers avec la ferme intention de connaître enfin Guénange. Moment tant attendu de pouvoir enfin découvrir la ville et surtout participer en toute amitié aux joutes nautiques organisées à l'occasion de la fête de l'eau, par la SNBM (école de voile) et le comité des fêtes.

« La « Moselle » ils ne l'avaient jamais vu d'aussi près » dit Jürgen Schimke, bourgmestre de Laer, qui n'a pas hésité une seule seconde à « combattre » (façon de parler) contre le Maire de Guénange... la lutte ne fut pas acharnée, bien au contraire, mais s'est soldée par un bain forcé pour le Dr Schimke!..



TOUR DE L'AVENIR

Guénange Ville étape



Romain Sicard vainqueur de l'étape et porteur du maillot à pois, s'est vu remettre la coupe de la victoire !



Considéré depuis fort longtemps comme le petit frère du Tour de France, il n'en reste pas moins l'épreuve internationale la plus prisée du calendrier « espoirs ».

Guénange – Ville Étape

La 5^e du Tour reliant SEDAN à GUÉNANGE sur une distance de 180 km.

Pour 18 équipes de 6 coureurs espoirs, sous la houlette d'un directeur de course bien connu, Bernard Hinault.

L'évènement fut d'importance et la Municipalité l'a bien compris et toute la population fut conviée à participer à ce grand moment sportif dédié au vélo.

Parcours découverte de la ville en famille

Concours de vélos fleuris (pour les plus petits) ont contribué à soutenir l'effort des plus grands (sportifs !)



FLEURISSEMENT DE LA VILLE

L'embellissement de la ville récompensé ou « des fleurs parmi les fleurs »

ÉDITION 2009

*L'été s'en est allé.
Les outils presque remisés, et les belles couleurs estompées,
Les pétales envolés et les senteurs toutes dispersées.
Mais les souvenirs bien gardés et les efforts récompensés.
En fleurissant si joliment balcons, pas de porte, jardins ou potées, ils ont contribué ainsi à nous émerveiller.*

PRIX D'EXCELLENCE

Monsieur et Madame MATHIS 10 route de Metz
Monsieur et Madame KURTZ 42 Boulevard sous les vignes
Madame LESNIEWSKI 4 rue Georges de la Tour
Monsieur BANZET 10 bld du Pont

1^{ER} PRIX

Madame BAGNASCO 36 rue Jean Jaurès
Monsieur et Madame MALGRAS 6 rue Robert Schumann
Monsieur et Madame GALLO 16 rue de la commune de Paris
Monsieur et Madame SCHURRA 9 impasse Jacqueline Auriol
Monsieur et Madame HASS Rue des jardins
Madame LENFANT 14 rue du Bois
Madame ODIN 23 rue de Fleury
Monsieur et Madame LERECOUVREUX 24 rue des Cordes
Monsieur et Madame ZUZZI 16 rue des Cordes
Monsieur HALLE Georges 3 rue des Cordes
Monsieur CIESLAK 1 rue Georges de la Tour
Madame LEGER 31 rue des Mésanges
Monsieur MAGDELENAT 13 bld de la Boucle
Monsieur TROESTER 23 rue du Merle Noir
Madame BUSSO 10 rue des Chardonnerets
Monsieur et Madame PARISON 9 bld division Leclerc

2^E PRIX

Monsieur et Madame LESCANNE 18 rue du Pré au Lièvre
Monsieur et Madame POTIER 4D rue d'Uckange
Monsieur et Madame CHAUDY 19 rue Pierre Maître
Monsieur et Madame CICA 31 rue du Pré au lièvre
Monsieur et Madame DEVAUX 5 allée des Vergers
Monsieur MANGIN 169 Boulevard sous les Vignes
Monsieur HERINGER 21 Boulevard sous les Vignes
Monsieur LORENTE 1 rue Saint-Maur
Madame BIROU 20 rue des Cordes
Monsieur et Madame PIZZITOLA 18 clos de la Campanie
Monsieur LIPINSKI 19 rue Paul Verlaine
Madame MORGNY 6 rue Totila
Monsieur et Madame CREUNET 15 rue Sainte Scholastique
Monsieur BELINGAR 13 rue Sainte Scholastique
Monsieur WABONT 10 rue Totila
Madame SANNA 9 bld Division Leclerc

3^E PRIX

Monsieur et Madame COLIN 30 rue d'Uckange
Monsieur et Madame MERCURELLI 14 rue de la commune de Paris
Monsieur et Madame GALES Rue Emile Zola
Monsieur et Madame OSSWALD 6 rue de la commune de Paris
Monsieur et Madame MATER KADOUCHE Rue Émile Zola
Madame DUPLANT 1 rue des Épinés
Monsieur et Madame LANGLARD 17 rue des Épinés
Monsieur et Madame GAERTIG Jean 2 clos de la Campanie
Monsieur et Madame DECOTTE 17 bld sous les vignes
Monsieur PICARELLI 3 rue Victor Schoelcher
Madame MISSENARD 12 rue du Merle Noir
Monsieur et Madame AIME 19 rue du Merle Noir
Monsieur et Madame LOOSE 28 rue Gala
Monsieur et Madame BOULANGER 4 rue de la pluie
Monsieur et Madame PAMBUFETTI 20 rue Haute
Monsieur et Madame DEBART 14 bld du Pont



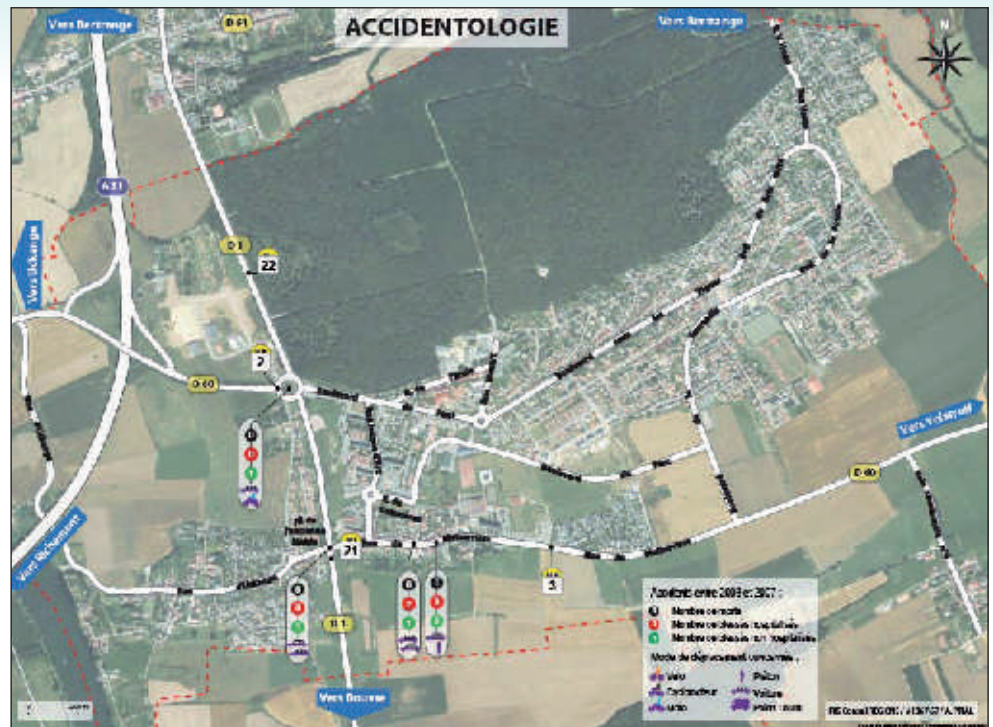
Accidentologie >

La majorité des accidents se sont produits en pleine journée (entre 12h et 14h30) sur les routes départementales 1 et 60.

Le seul accident recensé en condition nocturne (1h15) s'est produit sur le RD60 occasionnant un blessé non hospitalisé et deux blessés hospitalisés.

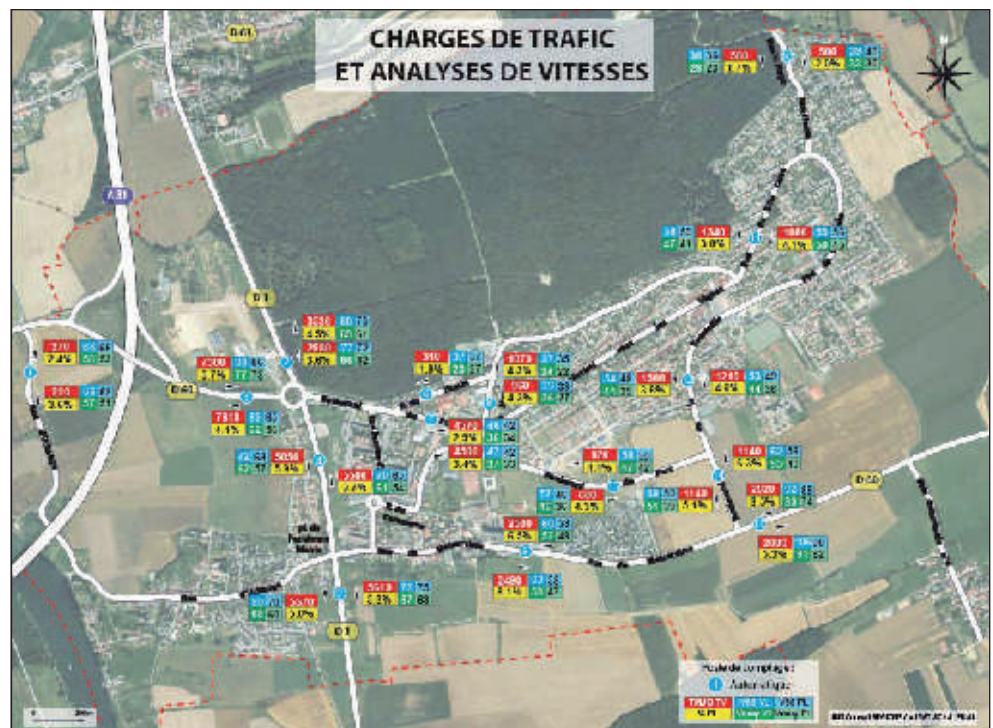
Une analyse de l'accidentologie survenue sur les RD1 et RD 60 met en lumière les problématiques particulières rencontrées par ces 2 axes.

Les accidents constatés sur la RD1 se sont tous produits au niveau d'intersections durant les heures creuses, période durant laquelle les vitesses des usagers sont plus importantes puisque le trafic est moindre. Le nouvel aménagement sur le RD 60 a permis la réduction des vitesses. On constate que la vitesse moyenne est de 60 km/h au lieu de 50 km/h autorisée. Les vitesses sont donc au-delà de la limite fixée par la réglementation, toutefois depuis la mise en place de cet aménagement aucun accident corporel n'a été constaté dans cette zone.



Charge de trafic >

Les limitations de vitesse sont majoritairement non respectées aux entrées et sorties de la commune. Les usagers restent en général dans le créneau de vitesse inférieur à 20 km/h au-dessus de la vitesse autorisée. Les sections de voirie réservées à 30 km/h n'échappent pas à cette règle, d'autant plus que ces zones sont situées à proximité des écoles ou des habitations. Les poids lourds, malgré leur gabarit présentent des valeurs de vitesse similaires à celle des véhicules légers sur la majorité des postes mesurés.



Flux de transit >

Flux de transit répartis à l'ouest de Guénange en raison de la nature routière du réseau (RD1 et RD 60 section ouest). L'entrée de Guénange par le sud (RD1) en provenance de Bousse est caractérisée par une relation forte avec le carrefour en direction de Metzervisse.

Le traitement particulier réalisé sur la rue d'Uckange présente un flux de transit en direction de la RD1 section sud (80 véhicules/jour) et de la rue de Metzervisse (60 véhicules/jour) relativement faible.



< Accessibilité ligne 33

La densité des arrêts de bus est très importante à Guénange. Héritée de l'ère glorieuse de la sidérurgie durant laquelle les salariés utilisaient le bus pour se rendre à leur travail. Aujourd'hui, les enjeux ont changé, il convient de s'interroger sur la réduction du temps pour se rendre de Guénange à Thionville ainsi que par la mise aux normes d'accessibilités des arrêts.

< Stationnement

Guénange dispose d'une offre de stationnement conséquente répartie dans toute la ville en fonction de l'environnement urbain et commercial. Les secteurs difficiles à proximité du collège et de l'école Saint Matthieu méritent d'y consacrer une étude plus fine avant d'y opérer des travaux.



< Contraintes à la circulation

Les contraintes à la circulation visent essentiellement les réductions de vitesse notamment sur les boulevards. Les coussins berlinois installés place Saint Benoît et l'indicateur de vitesse boulevard sous les vignes produisent des effets positifs. De plus les interdictions aux poids lourds et les sens uniques contribuent à fluidifier le trafic. Les études concernant les modifications futures tiendront compte de l'évolution de l'urbanisation ainsi que la création des nouvelles voies ouvertes à la circulation.

ETAT-CIVIL 2009

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- Astrid LEWANDOWSKI le 08 avril
- Bernardo PIZZITOLA le 13 avril
- André LAMBERT le 26 avril 2009
- Yvette MOUGIN épouse JACQUEMIN le 11 mai
- Jonathan ROBITAILLE le 15 mai
- Elmostafa BOUDRIGA le 22 mai
- Maria GIOVANNELLI veuve SPERONI le 07 juin
- Eugénie BECK veuve COUTIER le 19 juin
- Jean Claude WIRICH le 21 juin
- Daniel VERONESE le 21 juin
- Mario MARIOTTI le 18 juillet
- Jeannine VIALLE le 14 août
- Nello ALTOMARE le 07 septembre
- Guy BOYER le 10 septembre
- Fatma KHATIR veuve KHATIR le 18 septembre
- Gérard CHAMPION le 13 octobre
- Jacques HOENEN le 13 octobre
- Gérard BERNARD le 19 octobre
- Charles LEDIG le 22 octobre

ILS SE SONT DIT OUI

- Matthieu BIEBER et Elisabeth BUJON le 23 mai
- Alexandre MOREL et Carole SCHMITT le 06 juin
- Laurent SCHOMANEK et Nathalie PEGORARO le 13 juin
- Romain MOLINARI et Sandra DE CINACIO le 13 juin
- Fabrice MATTEL et Marie-Astrid CAUQUY le 27 juin
- Giovanni FERAUDO et Cindy VILLARRUBIA le 27 juin
- Julien POIRIER et Sandra FELIZARDO le 27 juin
- Julien NILLES et Mélanie BREMEC le 27 juin
- Julien LEBLEU et Sandie BARICHELLO le 04 juillet
- Christophe ESDONIO et Rebecca BARRES le 04 juillet
- Julien HENNEQUIN et Stéphanie COCQUIERE le 11 juillet
- Michel MACRI et Christine FAUROT le 11 juillet
- Laurent WAWRZYNOWICZ et Stéphanie FINCK le 18 juillet
- Kévin STEINER et Sophie ALBANE le 18 juillet
- Guillaume HAAS et Caroline SCHAUFELBERGER le 25 juillet
- Laurent ANTRET et Marjorie WILTHIEN le 25 juillet
- Romain SCHURRA et Christelle DIOT le 01 août
- Patrice GIAROLI et Corinne KOWALSKI le 14 août
- Alain FLORANGE et Coraline JUNGELS le 15 août
- Damien TEMPESTINI et Stéphanie GUENIER le 05 septembre
- Denis QUARANTA et Geneviève BEHR le 05 septembre
- Jan-Claude DOMENICONE et Cendrine GENSEL le 19 septembre
- Tarik BOUKARINE et Anissa SEQUEM le 24 octobre
- Youssef RACHDAD et Habiba BOUZLEMT le 24 octobre
- Dominique SCHNEIDER et Christel CHASTEL le 30 octobre

ILS ONT VU LE JOUR

- Miguel CHODZYNSKI le 13 avril
- Hugo SILISTRINI le 05 mai
- Théo GERBER le 05 mai
- Tessa PAMBUFFETTI – CARDON le 24 mai
- Anaïs DAVEAU le 24 mai
- Asma KADOUSI le 02 juin
- Waël AMDOUNI le 06 juin
- Carla BORGESE le 10 juin
- Anaëlle GANDECKA le 22 juin
- Emily PLANTEGENET le 23 juin
- Camélia ANDREOLI le 27 juin
- Nathan ROTUREAU – DALLIER le 01 juillet
- Angie IACUZZO le 22 juillet
- Moâdh KAMEL le 22 juillet
- Théo RZEGOCKI le 02 août
- Seyfedine BENKAHLOUCHE le 14 août
- Jeanne BESSEYRE le 24 août
- Lilou ADAMKIEWICZ le 26 août
- Sam IORIO le 05 septembre
- Antonin MENNEL le 07 septembre
- Nathan ROGGIA le 07 septembre
- Walid RASSELMA le 08 septembre
- Victor GEHRINGER – DELCROIX le 09 septembre
- Noah KOPPE le 13 septembre
- Moustafa BELGHAOUTI le 16 septembre
- Kelyo JACQUES – DARAND le 20 septembre
- Siham MOUHOUD le 24 septembre
- Ly-Lou MESTACH le 28 septembre
- Naïm DERDAB le 05 octobre
- Raphaël SCHNEIDER le 14 octobre
- Lilou LECOANET le 14 octobre
- Tristan LEONARDI le 18 octobre
- Luna PIERNERA-PALMIERI le 19 octobre
- Nicolas THIL le 25 octobre
- Emma ROYER le 26 octobre
- Leyla SCHMITT le 28 octobre
- Hugo GROLLI le 28 octobre

ASSOCIATIONS

HANDI RELAIS & SPORT ESPOIR

L'équipe d'HANDI RELAIS a remporté, à VASSINCOURT (55) en 2008, le Trophée Sport Espoir. Créé à GUENANGE en 1996, dans la dynamique des jeux olympiques d'ATLANTA où notre Ville était représentée, les jeux Sport Espoir ont été lancés à l'initiative de Jean Marie SCHARFF, alors Directeur de la MAS les Marronniers.

Cette manifestation, à destination des personnes adultes handicapées, a pour but de leur permettre de s'exprimer pleinement au travers de différentes épreuves sportives adaptées. L'établissement vainqueur de l'année se doit d'organiser l'édition suivante et de remettre en jeu le trophée d'origine. Chaque année, 15 à 20 établissements de la grande région participent à cette manifestation qui s'est ainsi déroulée entre autres à VERDUN, PETITE-ROSSELLE, NOVEANT, SAINT-JULIEN-LES-METZ, GUENANGE, VOLKRANGE, VASSINCOURT.

VASSINCOURT (55) – 2 octobre 2008



Allel, Claude, Claude, Peggy, Sabine, Sandrine, encadrés par Aurélie, Céline, Laurence, Valérie avec l'appui de Fabrice qui ont remporté le trophée.

L'usage établi à l'origine veut que :

- Le trophée initial soit remis en jeu chaque année par l'équipe détentrice.
 - Chaque équipe se voit remettre une coupe
 - Le trio gagnant de chaque discipline reçoit une médaille (bronze, argent, or)
 - Chaque participant reçoit une médaille (courage) ainsi qu'un petit cadeau.
- Dès février, l'Association HANDI RELAIS s'est mise à l'œuvre pour organiser l'édition 2009 devant regrouper à GUENANGE plus de deux cents personnes handicapées et leurs encadrants (par équipes de 7 + 2) ainsi que nombre de supporters. Le mercredi 24 juin a été retenu pour s'insérer dans le déroulement d'une autre manifestation : les mini-jeux olympiques des scolaires de notre Ville.



L'équipe vainqueur du Haut Soret de Saint-Julien les Metz

UNE JOURNÉE POUR SE DÉPASSER

- 7 heures les organisateurs s'activent sur le stade et au gymnase de la boucle, bientôt rejoints par plus de 40 bénévoles issus de la diversité de cœur guénoise.
- Au fur et à mesure de leur arrivée les participants sont accueillis et une collation leur est offerte.
- Une douzaine d'épreuves adaptées et variées se sont déroulées durant toute la journée arbitrée par des juges bénévoles motivés. A l'heure du repas « mi-temps » les équipes rejoignent le gymnase de la boucle pour partager, en commun, un repas convivial...
- L'après midi voit la fin des épreuves individuelles où chaque compétiteur s'est exprimé selon ses moyens, voire surpassé.
- La proclamation des résultats individuels dans chaque discipline et par équipe : remise des médailles aux vainqueurs, des coupes aux équipes et transmission du trophée au foyer le Haut Soret de Saint Julien les Metz, vainqueur 2009, qui organisera la manifestation en 2010.
- La manifestation se termine par le verre de l'amitié et une petite collation.
- L'équipe vainqueur du Haut Soret de Saint-Julien les Metz.

UNE JOURNÉE REMPLE D'ÉMOTIONS

Pour les participants et encadrants : une belle journée, une bonne organisation, un bon repas, une bonne ambiance.

Pour les bénévoles : une belle expression de courage, de dépassement de soi et beaucoup d'émotion, une belle journée.

Pour l'organisateur HANDI RELAIS : la satisfaction d'un défi tenu, une très belle réussite et un grand merci : à la Ville de GUENANGE pour la mise à disposition des installations, à l'Office des Sports pour sa fourniture des coupes et médailles, aux nombreux bénévoles pour leur engagement sans faille, sans eux rien n'aurait été possible, à nos sponsors qui ont grandement contribué à la réussite.

Le Président d'HANDI RELAIS, Michel BOURHOVEN



Les médaillés des disciplines en fauteuil



PERMANENCES DE LA C.L.C.V.

La C.L.C.V. de Guénange, consciente que les locataires, et consommateurs rencontrent tout autant de problèmes durant les vacances, que le reste de l'année, a tenu régulièrement ses permanences au Centre Social Louise Michel : **Tous les mardis de 17h00 à 18h00, les vendredis de 17h00 à 18h30 ainsi que sur rendez-vous en téléphonant au 03-82-59-66-93**

Les adhérents de la C.L.C.V. peuvent, au travers d'une charte signée avec divers commerçants de Guénange et environs, bénéficier de remise non négligeables (lunetterie, papiers peints, coiffure, fleurs, contrôle technique, etc.)

Depuis peu la C.L.C.V. de Guénange, a mis en place une billetterie à prix réduits pour ses adhérents et leurs enfants :

	Adultes	Enfants
KINEPOLIS	6,05 €	6,05 €
ZOO (Enfants de 3 à 11 ans)	17,60 €	12,90 €
PISCINE (Enfants de 3 à 12 ans)	3,00 €	2,30 €
WALIGATOR (sur commande)		
Carte pour 1 journée	17,00 €	17,00 €
Abonnement Walypass	45,00 €	45,00 €

Notre billetterie peut comprendre d'autres activités.

L'adhésion à la C.L.C.V. vous permet de recevoir le magazine Cadre de Vie tous les 3 mois, le Consommateur Lorrain, des informations, et l'ouverture d'un dossier lors de problèmes. Elle permet également d'avoir une consultation gratuite chez un de nos avocats en cas de litige. Une option, pour consulter la plateforme de nos juristes parisiens, vous en coûtera 18 €, pour un nombre illimité d'appels, et dans les domaines les plus variés.

LA PAROLE À L'OPPOSITION

La loi « Démocratie de proximité » donne la possibilité aux élus de l'opposition de s'exprimer dans les bulletins municipaux. Voici les textes intégraux qui nous ont été remis.

Vos élus Brigitte, Rose Marie, Jean et Dorian ainsi que tous les Guénangeois qui nous accompagnent vous remercient encore une fois pour votre engagement. Nous vous souhaitons une bonne rentrée 2009-2010

Sur le républicain lorrain « nouvelle formule », les lecteurs peuvent supposer qu'avec un encadré aussi flatteur que « Guénange et la canner » on puisse y trouver des articles sur la ville très intéressants, voire des photos relatives aux activités d'un tissu associatif important pour une ville de plus de 7000 habitants, et bien détrompez-vous, vous n'y verrez rien...

Les mariages deviennent rares ces dernières années pour « meubler » l'espace réservé à Guénange, il n'est pas rare de trouver la même photo à plusieurs jours d'intervalle.

Prenons pour exemple, les mariages qui se sont déroulés le 13 juin 2009. Photo et commentaire ont été remis au correspondant local par l'un de ces couples, pour parution. Une semaine s'écoule, rien, un mois plus tard, toujours rien !

Mais que se passe-t-il ? Le correspondant local a été supprimé ou choisit-il ses articles ? La direction du journal aurait-elle des griefs envers la ville ? Pourquoi des villes comme Yutz, Thionville, Uckange, Fameck... se trouvent-elles citées régulièrement par la presse ? Les accidents y sont relatés systématiquement. Peut-être que rien ne se passe à Guénange ou des consignes sont-elles données pour que l'on dise qu'il ne s'y passe rien ? Pourquoi ne pas relater les faits tels qu'ils se produisent plutôt que de laisser les citoyens dans l'ignorance ou pire de laisser colporter des informations démesurément grossies par le « bouche à oreille ».

Bien sûr, il n'est pas question de trouver dans votre journal, des articles relatifs à des enquêtes de gendarmerie « sensibles », ces dernières risquant d'avorter avant même d'être résolues. Mais enfin pourquoi ne pas signaler, comme autrefois les faits divers ou informations, les Guénangeois prévenus prendraient leurs précautions et la solidarité entre tous se mettrait alors tout naturellement en place.

Cette attitude dénote le manque d'intérêt porté aux Guénangeois ?

Il ne se passe pas une semaine sans que nous soyons sollicités sur des incidents, accidents passés inaperçus. Ne croyez pas que les élus de l'opposition soient plus au courant que vous de ces faits, tout est calme et tranquille à Guénange. Il y a certainement une raison pour que ces informations ne soient pas publiées.

Nous vous rappelons que la communication et la sécurité étaient des axes de notre programme. Pour ce qui est de la nouvelle police intercommunale son effectif nous l'avions prévu rien que pour les Guénangeois, nous leur souhaitons beaucoup de courage afin d'obtenir les résultats tant attendus par la population.

Guénange mérite d'avoir un correspondant digne d'une ville comme la nôtre. Pourquoi ? Pourquoi ? Plus de questions ! Nous souhaitons être informés comme « tout à chacun ». Guénange a le droit que l'on parle d'elle.

Vos élus du défi et de la réalité à votre service.

C'est ensemble que nous formons une équipe au sein de ce conseil municipal. Nous les élus que vous avez choisi pour vous représenter et gérer votre ville et vous Guénangeois et Guénangeoises qui nous on fait confiance. Chacun le sait bien, un match se gagne lorsque tous les coéquipiers s'y emploient du plus petit au plus grand.

MOUVEMENT CITOYEN GUÉNANGEAIS



L'acheter c'est en devenir responsable ! Dégradations, vols, incendie, ont obligé l'équipe municipale à en murer les issues..... !



Qu'en est-il du projet immobilier RÉSIDENCE SERVICES ? (Terrain de l'ancien Match) ! Argument électoral de la majorité municipale..... !



À quand l'inauguration de la salle PABLO NERUDA enfin réparée ? Certainement pas en 2009..... !!!

INFORMATION :

Conseil municipal du 30 octobre 2008 : Afin de pallier à l'indisponibilité de la salle Pablo Neruda, nous avons demandé la mise aux normes du gymnase de la Boucle..... Tollé général et refus de la majorité municipale ! Depuis, ces travaux ont été réalisés. Nous les en remercions !

Mais pourquoi ne pas avoir reconnu de suite l'utilité et l'urgence de notre demande ?..... !!!!

QU'EN EST-IL DE NOS AUTRES PROPOSITIONS ???

Abattement supplémentaire et légal sur la taxe d'habitation pour les personnes à faible revenu.

Renégociation à la baisse des taux d'intérêts des différents emprunts sur la ville.

Mise en sécurité du boulevard urbain ? Étude en cours !!!.....

QUESTIONS SANS RÉPONSES !

Qu'est devenue la Fête de la Musique ? Vacances ou Carence ? Où étaient notre Maire et nos adjoints lors de certaines manifestations estivales sur la commune ? Quelle sera la rentrée au centre social Louise Michel ? Beaucoup d'autres questions restent en suspend... Osez nous contacter, Osez Nous faire part de vos suggestions.

Nous Gérard CAILLET,
Edmond BURGRAEVE
et Jocelyne MULLER, sommes
et restons à votre écoute.



Conseil des aînés

Au printemps, la municipalité de Guénange a installé le Conseil des aînés. Dans ce cadre, plusieurs commissions ont été mises en place, dont une sur les problèmes de « Cadre de vie, environnement et développement durable ».

Cette commission, composée d'une vingtaine de personnes, est chargée d'établir un bilan de la situation et de faire des propositions concrètes au conseil municipal.

Trois réunions ont déjà eu lieu, une autre est programmée en septembre et des axes de réflexion prioritaires ont été fixés. Ces idées peuvent être regroupées en grands thèmes :

1. Le tri sélectif : comment mieux informer la population, donner le matériel nécessaire aux associations qui organisent des manifestations... Décharges sauvages dans la forêt et ailleurs, particulièrement autour des conteneurs à verre et à papiers. Nettoyage de printemps par les jeunes, pourquoi ne pas y associer les « moins » jeunes.

2. Les problèmes liés à la circulation et au stationnement : Circulation et stationnement sur les pelouses et massifs. Déneigement des « petites » routes, par exemple dans les lotissements. Stationnement anarchique dans certaines rues et sur les passages protégés. Signalisation. Passages protégés. Éclairage public. Limitation de vitesse mal respectée.).

À l'occasion de la réflexion sur le nouveau plan de circulation, la municipalité s'est engagée à intégrer les avis de notre commission.

3. Pollutions : elles sont de plusieurs types, propreté des trottoirs des parcs et des pelouses (chiens...) pesticides et produits chimiques... Pollutions sonores (tondeuses, karcher, travaux bruyants...). De meilleurs rapports de voisinage devraient permettre de la limiter à des horaires respectant chacun sans en arriver à la réglementer certains jours.

4. Propreté et cadre de vie : c'est toute une éducation et pas seulement un problème de police. Un peu plus de civisme permettrait de mieux vivre ensemble.

5. Aménagements et propositions diverses : Créer un terrain « jeunes » près du club de voile. Aménagement de pontons au bord de la Moselle accessibles aux handicapés. Proposer l'achat groupé par la Mairie de silos à compost pour les guénangeois intéressés. Compostage de Bertrange, voir si la convention peut prévoir un tarif préférentiel pour les habitants de Guénange. Cette liste est complétée au fil des rencontres.

Déjà quelques propositions concrètes ont été faites : limitation de vitesse plus importante des véhicules à moteur pour diminuer les nuisances sonores et la pollution, travail avec les associations de jardiniers pour informer sur le danger des pesticides et autre produits chimiques, proposer, en collaboration avec la CLCV, un autocollant « stop pub ».

L'idée de créer une structure autour de la déchetterie pour recycler du matériel et des objets fait son chemin... cette idée est apparue séduisante hors commission et pourrait avoir un prolongement via une rencontre avec représentants de l'Arc Mosellan, organisme responsable de la récolte des déchets et de la municipalité.

À la rentrée, un premier bilan devrait rapidement être fait avec les élus.

Unaniment, les membres de la commission ont fait remarquer le manque de civisme d'une petite partie de la population de notre ville. Il faut que chacun y mette du sien, les jeunes comme les aînés et les autres sans s'en rejeter continuellement la responsabilité.

Jean-Noël Pontoire et Jean Paul Steunou
Animateurs de la commission

Colis de Noël

Cette année encore le CCAS distribuera le colis de Noël aux personnes de plus de 65 ans.

Vous pourrez le retirer en Mairie à partir du 8 décembre 2009. Nous vous informons qu'aucun courrier ne sera envoyé à domicile, si vous avez plus de 65 ans présentez vous en Mairie.



Infos pratiques

Mairie : 03 82 82 64 39

Fax Mairie : 03 82 82 69 30

Bibliothèque Municipale : 03 82 50 82 58

Halte Garderie : 03 82 82 65 38

Déchetterie de Guénange : 03 82 50 98 09

- Du 1er novembre au 31 mars
- Du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 13h à 17h
- Samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h

COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS

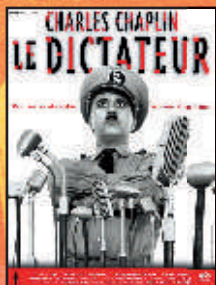
- Le 27 novembre 2009

PERMANENCES

CALM : le 1er lundi de chaque mois de 10h à 12h, en Mairie

AUPAP : le 1er jeudi de chaque mois de 11h à 12h, en Mairie

CLIC : les 1er et 3e jeudis du mois de 13h30 à 16h30
au centre social



25.09.2009
Cinéma des années 40
Le Dictateur
avec charlie chaplin



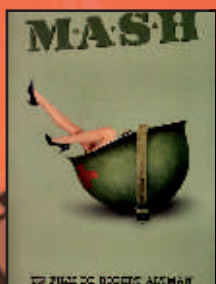
30.10.2009
Cinéma des années 50
Le salaire de la peur



27.11.2009
Soleil vert
Film suivi d'un débat sur le changement de société : allongement de la durée de la vie et toute la problématique de la prise en charge des personnes âgées



18.12.2009
Cinéma des années 60
La dolce vita



22.01.2010
Cinéma années 70
M.A.S.H.



19.02.2010
Divorce à l'italienne
Suivi d'un débat sur le thème de l'éclatement des familles - divorce - famille recomposée

Guénange Cinéma

fait son

Salle Voltaire



19.03.2010
Cinéma des années 80
Monty python
Le sens de la vie



23.04.2010
Cinéma des années 90
Talons aiguilles



14.05.2010
Neuf mois
Suivi d'un débat sur la génétique, le choix du sexe de l'enfant



18.06.2009
Cinéma des années 2000
Le journal de Bridget Jones